

Stratégie d'implantation dans le domaine des sciences de la vie – Six piliers de la compétitivité suisse

Avec 80 000 emplois directs, 250 000 emplois indirects, 50 % des exportations nationales de marchandises et 44 % de la croissance du PIB (2013-2023), l'industrie chimique et pharmaceutique est le pilier de l'économie suisse.

Dans les domaines de la chimie, de la pharmacie et de la biotechnologie, la Suisse restera un leader mondial seulement si elle parvient à renforcer concurrentiellement l'accès au marché, les infrastructures, l'environnement entrepreneurial, la recherche, l'offre de talents et le cadre réglementaire. Une politique d'implantation stratégique n'est pas une simple option, c'est une condition sine qua non de la prospérité, de l'emploi et de la capacité d'innovation.

1. Accès au marché

Les marchés ouverts sont le poumon d'une économie tournée vers l'exportation. Il est indispensable de garantir un accès bien réglementé et non discriminatoire à tous les marchés importants. Cela suppose la suppression des barrières commerciales à l'échelle mondiale ainsi que le développement et la modernisation ciblés du réseau de libre-échange. Il est essentiel de préserver à long terme la voie bilatérale avec l'UE comme contre-modèle d'une politique commerciale arbitraire.

2. Recherche et innovation

L'innovation fleurit là où les conditions-cadres sont fiables. A cet égard, les clés du succès sont celles-ci : protection de la propriété intellectuelle (y compris l'intégration de chapitres correspondants dans les accords de libre-échange), incitations fiscales en faveur de la R&D, renforcement de la recherche clinique et processus d'autorisation efficaces. Une réglementation favorable à la recherche et à l'innovation se défend de proscrire arbitrairement certaines technologies dans le domaine du génie génétique, de l'intelligence artificielle, de l'expérimentation animale, de l'énergie et de la recherche médicale. La législation chimique doit s'adosser à des réglementations fondées sur des données scientifiques. Parallèlement, il importe de moderniser le système de fixation des prix des médicaments grâce à une rémunération et une compensation adéquate de l'innovation, et de renoncer à tout surcroît de charge dû à des modèles d'impact budgétaire.

3. Environnement entrepreneurial séduisant

Face à la concurrence internationale, la stabilité des conditions-cadres politiques et fiscales constitue la norme de référence. La Suisse a besoin de prévisibilité, de sécurité juridique, de protection des investissements, de délais de transition raisonnables pour les nouvelles obligations de conformité, d'une mise en œuvre flexible et compétitive de l'impôt minimum de l'OCDE et, last but not least, de moins de bureaucratie.

4. Main-d'œuvre qualifiée et formation

Sans talents, pas d'innovation. Un marché du travail flexible, l'exploitation systématique du potentiel de main-d'œuvre qualifiée nationale, l'accès sans entrave à une main-d'œuvre qualifiée nationale et étrangère, ainsi qu'une formation professionnelle, scientifique et universitaire de grande qualité : tels sont les fondements de la compétitivité des industries innovantes. Des initiatives telles que Talents in Science et la fondation SimplyScience montrent que le secteur assume ses responsabilités à cet égard.

5. Approvisionnement et infrastructure

Les facteurs clés de l'attractivité d'un site sont des prix de l'énergie compétitifs, une sécurité d'approvisionnement ouverte à toutes les technologies et des procédures d'autorisation efficaces. Cela inclut une stratégie ouverte à toutes les technologies et la prise en compte de l'énergie nucléaire en complément des énergies renouvelables, un accord sur l'électricité avec l'UE ainsi que des réseaux logistiques et numériques performants. Il est tout aussi nécessaire de faire de rapides progrès en matière de numérisation, notamment dans le secteur de la santé (entre autres pour la mise en œuvre de Digisanté, la révision LDEP, la mise en place d'un écosystème de données de santé), ainsi que pour garantir la sécurité d'approvisionnement en médicaments (participation de la Confédération aux coûts des

réserves obligatoires, ajustements de prix pour les médicaments essentiels, rémunération des innovations, stratégies de « time-to-market » compétitives, etc.).

6. Allègement réglementaire

La complexité normative nuit à la compétitivité. Il est nécessaire d'alléger la réglementation par des mesures coordonnées visant à réduire la bureaucratie, notamment pour la mise en œuvre administrative des obligations de rapport sur les objectifs de durabilité et climatiques, la suppression de la taxe d'incitation sur les COV et l'introduction d'un moratoire réglementaire pour les projets ayant un impact économique négatif (p. ex. introduction/extension du CBAM). Il faut aussi renoncer aux initiatives nationales isolées ou au « *swiss finish* ».